

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DU RESPECT DES BONNES PRATIQUES DE LABORATOIRE (BPL)

Domaines de reconnaissance de conformité

Dénomination sociale de l'installation reconnue :	NEW-MARC RESEARCH INC.
Nom de la personne-ressource :	Robert Malouin
Adresse :	521, rang des Soixante St-Marc-sur-Richelieu (Québec) J0L 2E0
Téléphone :	450 584-3025
Site Web :	https://www.new-marc.com/?lang=fr
Courriel :	robert@new-marc.com

Pour veiller au respect de la *Loi sur les langues officielles*, le Conseil canadien des normes (CCN) a traduit de l'anglais au français du contenu exclusif lorsque celui-ci n'était pas offert en français. En cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise du document prévaut.

N° de dossier du CCN	15882
Critères de reconnaissance de la conformité	Conformité aux exigences des Principes de bonnes pratiques de laboratoire (BPL) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 1998
Reconnaissance initiale	2011-03-22
Reconnaissance la plus récente	2023-09-20
Reconnaissance valide jusqu'au	2027-03-22
Type d'installation	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement d'essai
Domaines de conformité	<ul style="list-style-type: none"> • Pesticides et biocides
Domaines de compétence	<ul style="list-style-type: none"> • Études portant sur le comportement dans l'eau, dans le sol et dans l'air; bioaccumulation • Études de résidus



Le présent document fait partie du certificat de reconnaissance de conformité délivré par le Conseil canadien des normes (CCN). La version originale est affichée dans le répertoire des organismes accrédités par le CCN sur le site Web du CCN au www.ccn.ca.

Elias Rafoul
Vice-président, Services d'accréditation
Date de publication : 2023-09-25